

SALON DU
CHEVAL
DE PARIS



LA NUIT DU CHEVAL

Spectacle Équestre mis en scène par

Mario Luraschi

Pleins feux sur
les chevaux cascadeurs



9, 10, 11 décembre 2011

Paris Nord Villepinte

www.salon-cheval.com

DATE LIMITE DE L'OFFRE :
04/11/2011

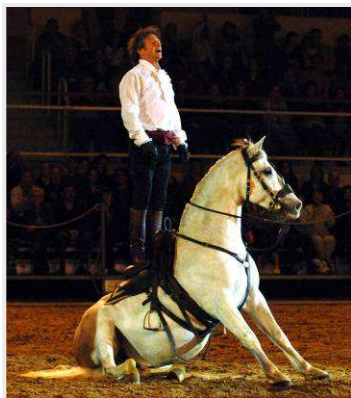


EN CETTE FIN D'ANNEE, OFFREZ UNE BELLE PARENTHÈSE EQUESTRE A VOS CLIENTS AINSI QU'À VOS COLLABORATEURS !

Un véritable écrin son et lumière pour une Nuit spectaculaire !

Chevalier, Jeanne d'Arc, Les Visiteurs, James Bond... autant de films où des cascades équestres spectaculaires ont ébloui le spectateur.

Dans les coulisses, un homme au talent immense : **Mario Luraschi**.



Depuis plus de 30 ans et avec 400 films à son actif, Mario Luraschi fait partie des plus grands dresseurs du monde. Avec lui, revivez la magie des cascades des plus grands films et découvrez l'incroyable complicité entre chevaux et cascadeurs.

Courses poursuites en diligence, chutes sur les champs de bataille, joutes médiévales...s'enchaîneront. Sensations fortes et émerveillement garantis pour petits et grands !

Vous serez captivés par ce spectacle riche en énergie comme en émotions et repartirez avec des étoiles plein les yeux au clap de fin.

Réservez dès maintenant vos places pour assister à la Nuit du Cheval en tables* VIP !

Recevez vos clients et/ou collaborateurs dans un espace privilégié et laissez-vous transporter par un spectacle équestre unique :

Descriptif de l'offre

133,80 € H.T./personne soit 160 € TTC/personne

Vendredi & Samedi uniquement

- ☞ 1 entrée spectacle en place assise en tribune VIP
- ☞ Repas : grande assiette variée, assiette de fromages, dessert et boissons (softs, vin, eau et café)
- ☞ 1 parking gratuit



*Une table comporte 8 places.

VOTRE CONTACT : Thi Minh MOHAMED - tél : 01 76 77 14 59 - e-mail : thiminh.mohamed@comexposium.com

BON DE COMMANDE NUIT DU CHEVAL

Cadre réservé à l'Organisateur

Date limite de commande : 04/11/2011

VOS COORDONNEES

Raison sociale :

Adresse complète :

Code postal : Ville : Pays :

Code NAF : N°SIRET :

N° RCS : N°TVA intracommunautaire (obligatoire) :

Téléphone (obligatoire) : Fax :

E-mail :

Adresse de livraison (si différente) :

Code postal : Ville : Pays :

Code NAF : N°SIRET : N° RCS :

N°TVA intracommunautaire (obligatoire) :

Nom du responsable : Prénom :

VOTRE COMMANDE

	Nombre de places *	Tarif unitaire H.T.	TOTAL
Vendredi 9 décembre à 20H30	133,80 €	= € H.T.
Samedi 10 décembre à 20H30	133,80 €	= € H.T.
*1 place comprend : - 1 entrée spectacle en place assise en tribune VIP - Repas : grande assiette variée, assiette de fromages, dessert et boissons (softs, vin, eau et café) - 1 parking gratuit	Participation obligatoire aux frais d'envoi en recommandé AR		= 2,51 € H.T.
	TOTAL COMMANDE H.T.		= € H.T.
	TVA 19,6%		= € T.V.A.
	TOTAL COMMANDE T.T.C.		= € T.T.C.

VOTRE REGLEMENT

Renvoyer votre bon de commande accompagné de votre règlement :

par chèque à libeller ou Virement bancaire à l'ordre de **COMEXPOSIUM – SALON DU CHEVAL DE PARIS 2011**

- 70 avenue du Général de Gaulle-F-92058 Paris La Défense Cedex

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB	Domiciliation
30004	00813	00010646536	51	BNP PARIBAS PARIS ETOILE ENTREPRISES (00813)
IBAN : FR76 3000 4008 1300 0106 4653 651			BIC : BNPAFRPPPGA	

Joindre obligatoirement votre copie d'ordre de virement au bon de commande, nous envoyer l'ordre de débit. Les frais bancaires de virement sont à la charge du client.

Seules les commandes accompagnées d'un règlement seront prises en compte.

VOTRE ENGAGEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, dont je possède un exemplaire, en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur.

Nom du signataire :

Fonction du signataire dans l'entreprise :

Lieu :

Date :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"
et cachet obligatoire

Les informations portées sur ce formulaire vous concernant ont un caractère obligatoire et sont recueillies par Comexposium à des fins commerciales, publicitaires et statistiques et le cas échéant communiquées à des tiers. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et un droit de verrouillage de ces informations, en écrivant à COMEXPOSIUM – 70 avenue du Général de Gaulle - F-92058 Paris La Défense Cedex

J'autorise ou Je n'autorise pas Comexposium à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.



Comexposium
70 avenue du Général de Gaulle • F-92058 Paris La Défense Cedex
Tel: +33 (0)1 76 77 11 11 • Fax: +33 (0)1 53 30 36 37
SAS au capital de 60.000.000 € • 316 780 519 RCS NANTERRE
Société mandataire d'intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 1005851
(www.oriass.fr), société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)



1. ADHESION

La société COMEXPOSIUM, SAS au capital de 60.000.000 euros, dont le siège social est situé 70 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°316 780 519 (ci-après l'« Organisateur ») organise le Salon du Cheval de Paris du 3 au 11 décembre 2011, dans le cadre duquel se tient La Nuit du Cheval de Paris les 9, 10 et 11 décembre 2011 et pour laquelle est proposée une offre de réservation de en table VIP (une table comprenant 8 places).

En conséquence, toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve du demandeur aux présentes conditions générales de vente. Toute modification ou réserve apportée de quelque façon que ce soit au présent document par le Client, sera considérée comme nulle et non avenue. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Organisateur, prévaloir contre les présentes.

La commande de prestation se matérialise par un « **Bon de Commande** » qui constitue un engagement juridique et financier. Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent pour toute la durée de la réalisation des susvisées.

2. TABLES VIP

L'Organisateur offre au Client la possibilité de réserver des places en tables VIP selon les modalités précisées dans le Bon de Commande.

Les demandes de réservation doivent être adressées à l'Organisateur sur le Bon de Commande prévu à cet effet. Aucune demande ne peut être acceptée par téléphone. L'ordre de réservation accompagné du règlement requis est ferme et irrévocable pour le Client.

Le nombre de tables étant limité, l'Organisateur fera droit aux demandes qui lui auront été adressées avant la date figurant sur le bon de commande. Les ordres de réservation seront honorés en fonction de leur rang d'enregistrement et des disponibilités.

Le nombre de places par table étant limité à 8 personnes, pour toute demande de réservation supérieure ou inférieure à ce chiffre les convives seront susceptibles d'être placés sur d'autres tables.

La validation de la commande sera matérialisée par l'envoi au Client des billets d'accès à la/les table(s) VIP commandée(s), une fois le règlement reçu par l'Organisateur.

En cas de perte ou de vol, aucun duplicata desdits billets ne pourra être délivré.

3. COMMANDE

3.1. Passation de la commande

La commande du Client devra être accompagnée du règlement correspondant ou de son justificatif de paiement de la totalité du montant dû.

3.2. Validation de la commande

La commande sera réputée acceptée par l'Organisateur si ce dernier n'a formulé ni réserve ni refus dans un délai de trois jours ouvrés à compter de la réception par ce dernier du Bon de Commande.

En l'absence de règlement, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas exécuter la prestation demandée. Le Client supportera seul les conséquences qu'une régularisation tardive de sa situation pourra entraîner.

3.3. Exécution de la commande

La commande est exécutée selon les informations portées par le Client sur le Bon de Commande, pour autant qu'elles soient conformes aux règles de l'art.

L'Organisateur se réserve le droit de ne pas procéder à l'exécution des prestations dans les conditions demandées par le Client, si celles-ci ne satisfont pas à la réglementation en vigueur. Dans cette hypothèse, l'Organisateur en informera le Client et la commande sera suspendue jusqu'à la réception d'informations complémentaires et de l'acceptation par le Client des modifications nécessaires.

D'autre part, si lors d'une précédente commande, le Client s'était soustrait à l'une de ses obligations, retard de règlement par exemple, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que ce Client ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Aucune remise pour paiement comptant ou anticipé ne lui serait alors accordée.

3.4. Modification / Annulation de la commande

Toute demande de modification de la commande devra être notifiée à l'Organisateur dans les délais indiqués sur le Bon de Commande. Étant précisé que toute modification du Bon de Commande ne sera acceptée par l'Organisateur que sous réserve de sa faisabilité.

Toute modification de commande effectuée par l'Organisateur à la demande du Client devra être validée par ce dernier conformément aux délais mentionnés sur le Bon de Commande. A défaut de validation du Client, seul le Bon de Commande initialement rempli sera pris en compte par l'Organisateur.

3.4.1. Modification de la commande

Est considérée comme une modification du Bon de Commande, toute modification n'entraînant pas la suppression d'un ou plusieurs articles commandés. Par ailleurs, toute modification d'une commande déjà exécutée par l'Organisateur sera facturée au tarif en vigueur dans le Bon de Commande.

3.4.2. Annulation de la commande

Est considérée comme une annulation de la Commande, toute modification entraînant la suppression d'un ou plusieurs articles commandés et toute annulation de la participation du Client à la Nuit du Cheval de Paris. Toute annulation de commande fera l'objet d'une facturation de la totalité de la prestation.

4. RECLAMATIONS

Les réclamations relatives à l'exécution des prestations doivent être formulées par écrit au responsable de la Société avant la fermeture du Salon au public, pour pouvoir être constatées et prises en compte. Aucune réclamation ne sera reçue après cette date. Étant précisé que l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de retard dans les livraisons effectuées par La Poste.

5. FACTURATION ET REGLEMENT

Le tarif de vente applicable est celui contenu dans le Bon de Commande ; le détail de ce qu'il comprend y est précisé au cas par cas dans ledit Bon de Commande. Tous les prix indiqués sur les tarifs émanant de l'Organisateur s'entendent hors taxes et seront, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux prestations, majorés de la taxe sur la valeur ajoutée au taux en vigueur.

Le règlement peut s'effectuer :

- Par chèque à l'ordre de l'Organisateur
- Par virement bancaire. * Une copie de l'avis de l'ordre de virement et l'avis de débit devra être transmis à l'Organisateur.

* La mention suivante : « règlement sans frais pour le bénéficiaire » devra figurer sur les ordres de virement.

Les ordres sans règlement ne seront pas pris en considération. Une facture faisant ressortir la TVA sera adressée dans les meilleurs délais.

6. PENALITES DE RETARD

En cas de retard de paiement, l'exécution des prestations pourra être suspendue. En outre, toute somme non payée à l'échéance figurant sur les factures, qu'elle soit identique à celle figurant sur les conditions générales ou différente, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Elles commenceront à courir le lendemain de la date d'échéance prévue sur la facture.

7. LITIGES

En cas de litiges qui n'auraient pas pu être réglés à l'amiable, le droit français est applicable, les tribunaux du Siège de l'Organisateur seront seuls compétents. Seul le texte en langue française faisant foi.